

Solidarité et vie sociale

Handicap et personnes en difficulté

Actions :

- Journée de sensibilisation au handicap en milieu scolaire
- Forum du handicap
- Expositions thématiques
- Conférences
- Actions ponctuelles

Infos pratiques

Le CCAS - Relais Seniors est ouvert les :

- Mardi, et vendredi : 9h-12h et 15h-18 h
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 9h30-12h et 15h-18h

CCAS de Saint-Alban-Leyssie

Centre Communal d'Action Sociale



3 services :
Relais Séniors
Solidarité et vie sociale
Handicap - Personnes en difficulté

Le CCAS

Pour qui, pour quoi ?

- **Le C.C.A.S. est un établissement public administratif communal doté de la personnalité morale de droit public avec une autonomie administrative par rapport à la commune.**

Le Maire en est le Président de droit.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. de Saint-Alban-Leyse comprend **13** membres dont 7 élus du Conseil Municipal et 6 membres compétents désignés par le Maire.

Le domaine du C.C.A.S. est **l'action sociale auprès de tout public en fonction des besoins : solidarité, lien intergénérationnel, personnes âgées, handicap, personnes en difficulté.**

Le bénéfice des aides qu'il met en place est réservé aux seuls habitants de la commune : personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté...

- Il aide à l'établissement des demandes d'aides légales et les transmet à l'autorité compétente.
- Il dispense des aides facultatives, après avis du conseil d'administration. Il gère l'aide d'urgence selon les ressources du foyer.
- Il octroie des subventions aux associations.

Le Relais Séniors

Missions :

Créé en 2012, le **Relais Séniors**, point d'accueil et d'information du CCAS, est destiné aux personnes âgées, personnes à mobilité réduite (PMR) et à toutes personnes en difficulté (couples, familles, individuels...) et leur entourage.

Actions :

- **Accueil, écoute, renseignement, orientation :**
Il est le **référént pour apporter toutes solutions et aides**,
 - Pour la constitution des dossiers :
 - aides sociales, financières... (ADPA, autonomie, etc...)
 - logements adaptés séniors et personnes à mobilité réduite
 - Pour accompagner et organiser les mises en place de :
 - Portage de repas
 - Aides ménagères et de vie
 - Prestations diverses
- **Animation, solidarité et prévention :**
Il met en œuvre des animations et actions solidaires :
 - Prévention avec différents ateliers :
 - Equilibre, Alimentation, Mémoire, etc...
 - Ateliers de Physique adaptée, Feldenkrais
 - Lutte contre l'isolement avec Unis-cités
 - Animation pour les séniors (plus de 74 ans) :
 - Une séance mensuelle de cinéma à Challes-les-Eaux entre octobre et avril avec le transport pris en charge par le CCAS
 - Une sortie annuelle des anciens
 - A Noël : un colis cadeau ou un repas avec animation
- **Missions complémentaires :**
Il gère les **Espaces de Convivialité des Résidences du Parcours Résidentiel Séniors et PMR** de la Salette et du Frettey, ouverts à tous, où des ateliers ou des animations permettent de tisser des liens amicaux, conviviaux et solidaires.